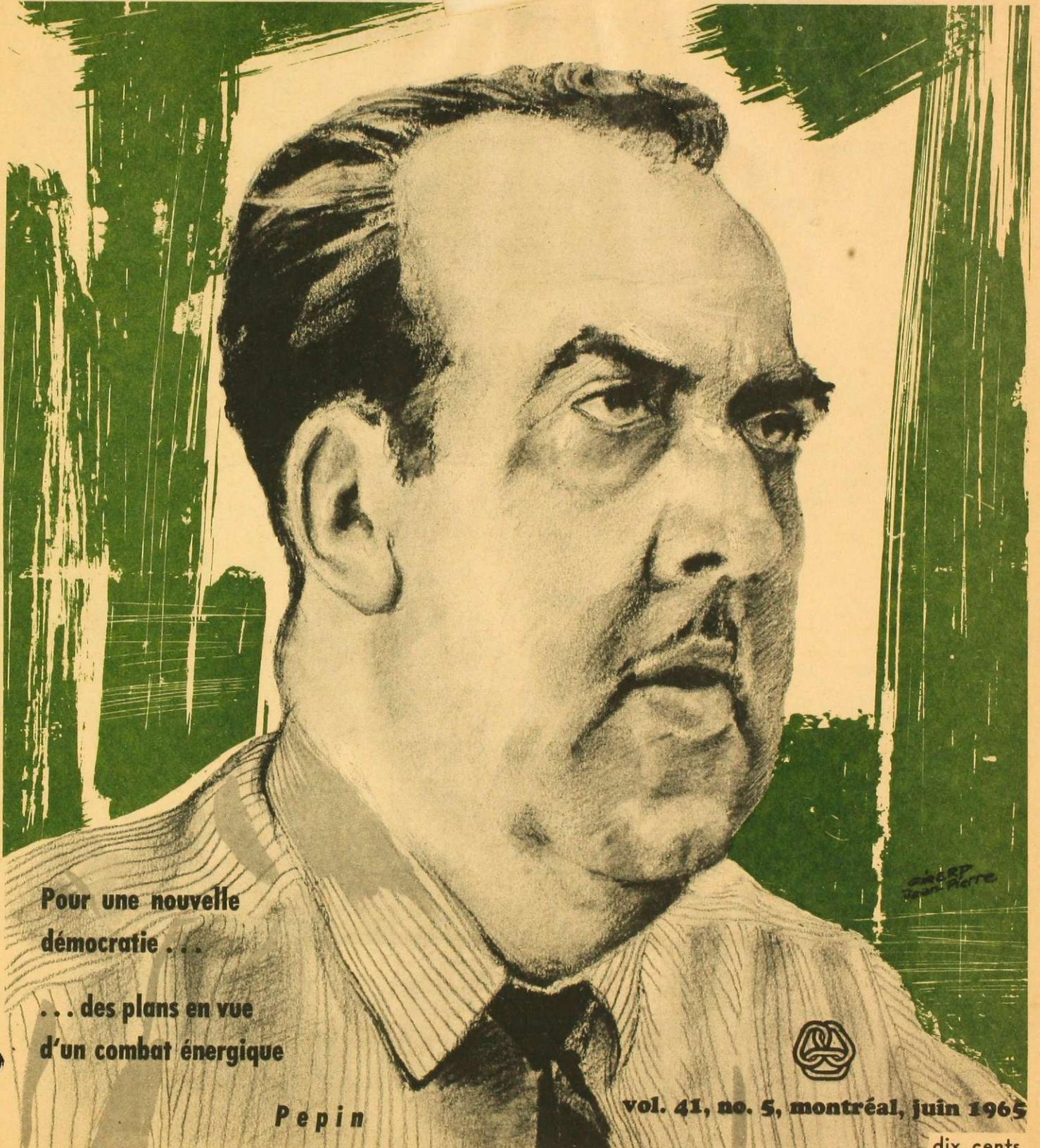


# le travail

COULOMBE M  
4364 ST DENIS  
MONTREAL 18 PQ

631



Pour une nouvelle  
démocratie . . .

. . . des plans en vue  
d'un combat énergique

**Pepin**



vol. 41, no. 5, montréal, juin 1965

dix cents

# Cette voix muette des travailleurs

Ce journal est fait pour vous. Il faut qu'il soit de plus en plus comme vous.

Evidemment il doit imprimer votre présence dans la société du Québec. C'est votre haut-parleur et votre moyen d'expression. L'information est contrôlée presque entièrement par quelques grandes entreprises. Le peuple a une voix. Mais on l'entend peu. Elle n'a pas de haut-parleurs, de journaux.

Le gouvernement contrôle la té-

lévision et la radio. La grande entreprise contrôle la presse.

Le gouvernement et la grande entreprise marchent souvent la main dans la main. Vous le savez déjà, car c'est eux qui parlent, mais c'est vous qui payez.

Vous avez fondé les caisses populaires pour régler vos difficultés avec les grandes banques et les compagnies de finance. Vous avez fondé de puissantes coopératives. Vous avez

fondé la CSN pour vous négocier une sécurité et des salaires convenables.

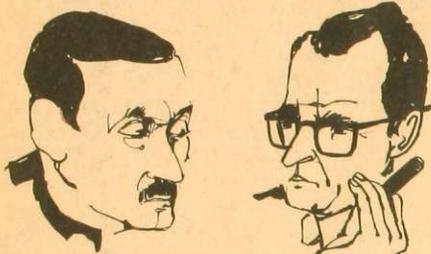
Des gens prévoyants dans votre mouvement vous ont fondé un journal il y a 41 ans!

L'élite est habituée à s'ouvrir la bouche, à parler et à écrire. Elle fait cela depuis longtemps.

Est-ce que les travailleurs peuvent écrire, et s'exprimer?

Les travailleurs, bien sûr, le peuvent. Il s'agit de commencer.

Richard Daignault



Raymond Couture

Yvan Blain

## Les meneurs

Raymond Couture demeure sur le qui-vive 24 heures par jour. C'est lui qui dirige l'organisation des grèves des chauffeurs d'autobus.

Il a sous ses ordres environ 500 hommes répartis sur un très vaste territoire.

Les deux chevilles ouvrières de cette vaste organisation sont deux figures bien connues du mouvement, Jacques Dupont, chargé des employés de la Commission de transport de Montréal, et Lucien Giroux, chargé des employés de la Cie de Transport provincial.

Yvan Blain, président du syndicat CSN à la Commission de transport de Montréal, est le premier qui a été élu pour tous les membres. Il est un de cette nouvelle race de jeunes syndicalistes qui fait son apparition depuis quelques années sur la scène québécoise.

## le travail

1965

Organe officiel de la Confédération des Syndicats Nationaux (CSN), "Le Travail" paraît tous les mois. Directeur: RICHARD DAIGNAULT. Bureau: 4364 St-Denis, Montréal. Tél.: 844-2531. Imprimé par les Editions du Richelieu, St-Jean de Québec. Le Ministère des Postes à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.

## Les chauffeurs ne financeront pas les inepties politiques

Montréal, métropole du Canada, mais ville où les citoyens paient cher pour voyager en commun.

La raison? Il faudra le savoir. Mais ce n'est pas parce que les employés de la Commission de transport sont bien payés. Ils gagnent moins que dans les autres grandes villes de l'Amérique. Qu'est-ce qui coûte si cher alors?

Lucien Saulnier, président du comité exécutif de Montréal, dit que les nombreuses banlieues de Montréal ne paient aucun subside à la ville pour financer le transport. Donc, problème de relations entre Montréal et ses banlieues.

Est-ce que les chauffeurs d'autobus peuvent financer les inepties de la politique municipale?

C'est vraiment incroyable qu'on doive se poser une telle question.

Il est évident que répondre dans l'affirmative serait absurde.

Le chauffeur apporte à la maison un salaire de base de \$131 à tous les 15 jours, déductions faites.

Il doit être disponible de 10 à 14 heures par jour pour gagner ce "salaire".

Ces conditions de travail, les chauffeurs n'en veulent plus.

## Un magazine neuf à l'image de la CSN d'aujourd'hui

par Huguette Demers

La CTCC-CSN depuis sa fondation en 1921 a connu bien des changements à travers les périodes de son histoire. Le journal "Le Travail", présent dès le début, est toujours resté un témoin de ces changements. Les transformations qu'il a lui-même subies depuis 40 ans sont le signe d'un dynamisme acquis au cours des années.

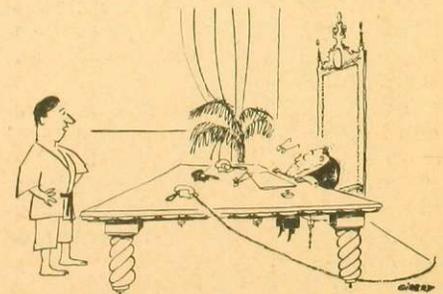
En 1965, il tire à 150,000 exemplaires, le plus fort tirage de la presse syndicale au Canada. Il a paru sous trois noms différents, changé de format trois fois, vu les équipes de rédacteurs se succéder et le contenu des articles s'améliorer constamment.

C'est en novembre 1924, soit quelques années après la fondation de la Confédération des Travailleurs catholiques du Canada (CTCC) en 1921, que parut le premier numéro de la "Vie syndicale."

Le journal, propriété du Conseil central de Montréal, est alors publié mensuellement et sa formule le rap-

proche beaucoup plus de la revue que du journal proprement dit. Comme le mouvement en est à ses premières armes et qu'il est encore à se définir et à assurer sa cohésion, les articles de la revue traduiront les problèmes, les inquiétudes, les espoirs de tous les militants. Les articles d'opinion et les commentaires sur la doctrine sociale de l'Eglise occuperont une large part de l'espace comparativement à la nouvelle syn-

(Suite à la page 15)



Monsieur le directeur, ce n'est pas l'ouvrier qui vient réclamer une augmentation... c'est la "ceinture noire".

# Pepin amorce un nouveau départ dans le combat social

La Confédération des syndicats nationaux marque "un nouveau départ dans le combat social."

Dans l'esprit du nouveau président, Marcel Pépin, et de l'équipe qui le seconde, il s'agit d'engager la lutte, avec plus de force, plus de précision, non pas à l'aveuglette mais à la lumière de recherches abondantes pour établir une nouvelle démocratie.

Il n'est nullement question d'action politique électorale. Mais il



Qui est  
Pepin

Marcel Pépin est reconnu dans le mouvement comme négociateur de première force.

"Je ne cache pas que c'est l'aspect du syndicalisme qui me fascine le plus. C'est là d'ailleurs une des principales sources de la promotion de l'ouvrier."

C'est un homme qui aime la communication, l'échange de vues.

Jeune, il s'adonne aux sports de groupe. Il n'aime ni la chasse ni la pêche.

Depuis qu'il est actif dans le syndicalisme Marcel Pépin n'a plus de temps pour le sport. Dans son temps libre, il lit sur l'histoire, la philosophie, et sur l'évolution sociale contemporaine.

Fils d'ouvrier, il naquit à Rosemont en 1926. La famille déménage à Joliette où il fit ses études. Les Pépin s'installèrent ensuite à Montréal dans le quartier St-Henri. Marcel poursuivit ses études classiques au Séminaire de Montréal et s'inscrivit par la suite aux sciences sociales à l'université Laval de Québec. Il a obtenu sa maîtrise en relations industrielles.

faut comprendre plutôt qu'il est question d'action au niveau de la masse des travailleurs destinée à orienter le corps politique vers une distribution démocratique des revenus.

Pour la CSN, et cela depuis très longtemps, la démocratie politique n'a toujours été qu'une démocratie apparente. Les injustices et les inégalités dont les citoyens sont les témoins plus ou moins impuissants mènent à cette conclusion. Les recherches des sociologues ont achevé de mettre à nu la réalité terrible.

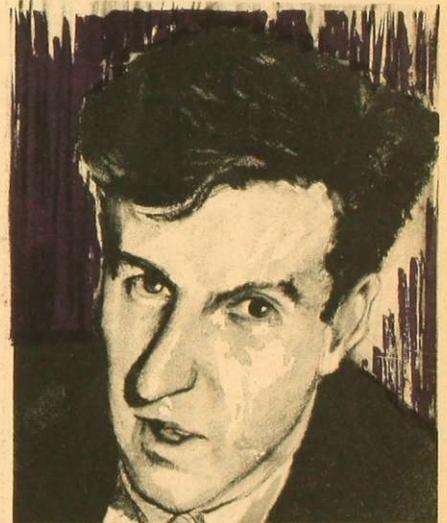
Nouvelle démocratie? Il s'agit de donner une dimension économique à la démocratie politique du 19<sup>e</sup> siècle. Elle est neuve parce qu'elle témoigne de la préoccupation grandissante de l'homme et de la femme du 20<sup>e</sup> siècle pour les classes qui ont été écrasées par le libéralisme économique.

Le confrère Pépin a déclaré:

"S'il fallait que nous regardions la société dans son ensemble, la société économique, la société politique, la condition du peuple dans son ensemble, du même oeil critique que le texte d'une convention collective ou la stratégie d'une négociation, je pense que nous serions effrayés par le spectacle que nous découvririons alors dans son ampleur: derrière des victoires fragmentaires sur des employeurs particuliers, nous discernons de larges couches de la population non pas victorieuses mais véritablement réduites et défaites par un régime social plein de désordre et d'injustices; derrière un accroissement de la sécurité d'emploi pour des milliers de travailleurs nous trouverions le chômage, l'insécurité et la misère de milliers d'autres travailleurs; derrière la condition financière relativement améliorée de milliers d'ouvriers, nous découvririons l'absence de revenus, les salaires de famine, le dénuement d'une autre partie du peuple, probablement la plus considérable; nous verrions toute une jeunesse sans travail exposée au désœuvrement, aux méfaits de l'inutilité, aux dangers de la démoralisation; nous dresserions un

inventaire effarant: taudis, mortalité infantile, éducation négligée, revenus dérisoires, pauvreté chronique de familles entières, endettement progressif ou chronique d'une partie du peuple soumise à l'exploitation systématique des compagnies de finance, état lamentable des cultivateurs de vastes zones de la province, fardeau social énorme des secours de fortune accordés aux désemparés d'une économie insuffisante, mal conçue et mal dirigée, mauvais état de santé d'une très grande partie de la population, alimentation insuffisante, etc..."

C'est cette pénible situation que le mouvement ouvrier désire plus que jamais changer.



Robert Sauvé, nouveau secrétaire général de la CSN, qui était auparavant directeur général pour Montréal. Il a 33 ans, et il a connu une montée vertigineuse dans le mouvement. On le considère comme un des grands techniciens du syndicalisme. Il est avocat et diplômé du London School of Economics.

## L'information

Le président de la CSN Marcel Pépin a fait connaître la décision du mouvement de prendre les moyens d'informer la population en général.

"Nous sommes une organisation populaire; il ne nous arrivera pas à nous de cacher le film de la misère après l'avoir trouvé; nous ne contrôlerons pas, nous, la liberté d'expression: ce que nous avons trouvé et ce que nous trouverons sera montré à tous."

"Nous avons même l'intention de compenser pour le camouflage et le maquillage de la réalité qui se pratique ailleurs".

# bernard solasse

## On produit pour ceux qui peuvent payer

Le scandale a éclaté lors de la publication du livre de Richard Harrington "The other America". L'autre Amérique c'est l'Amérique des pauvres. Dix-neuf pour cent de la population américaine ne dispose que d'un revenu annuel inférieur à \$2,500; en 1958 aux Etats-Unis, 36 millions de ménages gagnaient moins de \$3,000. par an et 5.5 millions d'individus ne disposaient pas d'un revenu annuel atteignant \$1,500.

Au Canada et au Québec, les données connues sur la répartition des revenus laissent supposer l'existence d'inégalités analogues probablement plus accentuées encore qu'aux Etats-Unis.

Que fait-on? Les gouvernements se sont émus. En 1961, aux Etats-Unis le président Kennedy avait fait voter la loi sur "le redéveloppement des zones" mais les crédits affectés à cet usage restèrent symboliques, 375 millions de dollars. Le nouveau président L.B. Johnson a repris la politique de son prédécesseur. En 1965, les crédits du gouvernement devraient permettre d'assurer la formation professionnelle gratuite de 32,000 individus.

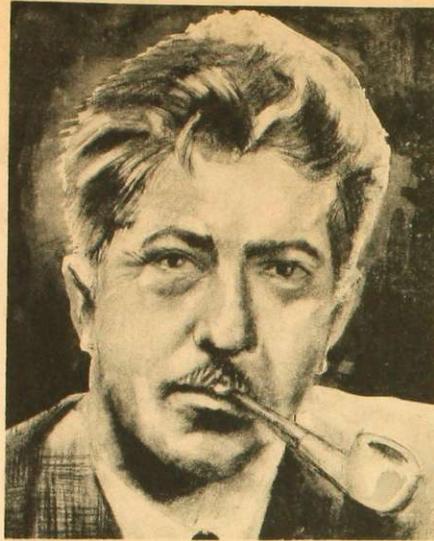
Le Canada a lui aussi son programme de réanimation régionale: l'ARDA.

Toutes ces mesures malgré la bonne volonté de ceux qui les préconisent n'ont en définitive qu'une portée limitée. La solution réelle de cette question est dans une politique planifiée de répartition des revenus, ce qui suppose une modification en profondeur du système capitaliste lui-même.

Pourquoi? C'est qu'à l'heure actuelle, une minorité de travailleurs, les administrateurs, les professions libérales bénéficient pleinement de la prospérité économique.

Plus cette classe de privilégiés reçoit d'argent plus l'entreprise produit pour eux... résidences d'été, appartements à loyer élevé, alors que subsistent les taudis. On produit pour ceux qui peuvent payer!

Cette situation ne peut durer. Il va falloir distribuer les revenus d'une façon plus équitable. C'est là une des exigences majeures de la démocratie.



## Marchand, en trois coups de crayon

par Pierre Vadeboncoeur

D'une façon générale, Marchand n'a jamais déployé certains de ses talents qu'avec mesure, trop de mesure. Combien de gens savent, par exemple, que son éloquence, quand il s'adresse à une foule, peut être fulgurante? Un jour, à Montréal, durant la grève de l'amiante, il prit la parole à une assemblée où le public était invité. Soixante secondes après le début de son discours, la foule entière se leva, criant et envoûtée, électrisée. Certainement, pareil phénomène ne s'était jamais produit depuis Bourassa.

Je le crois capable de soulever la province. Il ferait un instrument révolutionnaire irrésistible. Mais d'autre part, je ne pense pas qu'il croirait devoir oser soulever la province; du moins, je ne pense pas qu'il oserait ou croirait devoir oser le faire en visant des objectifs révolutionnaires. Il ne lancera jamais sa force dans une lutte dont il ne pourra prévoir le succès avec une certitude raisonnable. A mon avis, il est enclin à demander trop de certitude. Mais c'est aussi sa force: il est circonspect comme un chat mais comme lui il ne se laisse pas distraire.

Ce n'est donc pas un révolutionnaire, c'est un réformiste, c'est-à-dire un homme qui entend procéder par réformes successives et limitées. Mais c'est un réformiste extrêmement conséquent, de sorte que si les circonstances se mettent à le servir, il ira certes, sans jamais avoir jeté ses atouts, plus loin que les gens plus pressés auraient cru qu'il fût possi-

ble de s'attendre de lui. Car sa fidélité est du côté du progrès, non du côté de la démission; du côté de l'exploité, non du côté de l'exploiteur. Et de ceci je suis absolument sûr: Marchand est un homme fidèle.

Marchand a une personnalité complexe. Orateur extraordinaire, il s'applique le plus souvent à parler sans éclat. De tempérament autoritaire, il ne recourt cependant qu'occasionnellement aux moyens durs et péremptoirs. Homme d'action précis et calculateur, il est aussi mélancolique et rêveur. Capable de renverser une foule d'obstacles, il est par ailleurs hésitant. Passablement autocrate, souffrant mal la contradiction, il la reçoit avec peine, mais il la reçoit; il la combat avec vigueur et parfois avec des moyens redoutables, mais il lui laisse sa place. De ceci, j'ai des expériences dont je puis témoigner, bien qu'il soit arrivé quelquefois, rarement, pour d'autres, que les moyens employés à les combattre aient dépassé cette mesure.

Un de ses dons les plus remarquables, c'est son réalisme, sa faculté de tenir compte d'un grand nombre d'aspects du réel; vingt ans de vie syndicale l'ont du reste exercé à cela. Il connaît profondément les hommes et les juge d'un regard perspicace et rapide. Il connaît les foules et la psychologie des associations. Il connaît certaines lois du cheminement historique. Il comprend, il devine, il sent les choses; mais peut-être justement a-t-il trop de pouvoir de perception et d'analyse, ce qui l'empêche d'être une force brute.

## Cet homme fut à l'avant-garde d'une opération de déblocage

par Fernand Jolicoeur

L'événement qui se produit bouleverse autant le cours régulier des choses que l'a fait toute sa vie celui qui en est responsable.

Jean Marchand n'a jamais fait autre chose que du syndicalisme, depuis 23 ans qu'il a commencé à travailler. Il a fait beaucoup plus que d'occuper un poste dans les rangs d'une centrale syndicale. Il a été le principal témoin d'une génération qui a voulu bâtir des cadres sociaux pour faire triompher des idées de justice et de démocratie dans un contexte nationaliste qui camouflait des intérêts privés.

Il a été à l'avant-garde d'une opération de déblocage qui, en 10 ans, de 1949 à 1959, a amené la province

(voir en page 11)

# Le droit de vivre

... chaque individu doit avoir un moyen d'existence, quel qu'il soit ...

les moyens à prendre pour partager le travail au lieu de mettre les gens dehors ...

Mlle Pauline Laroche, interviewée par Bernard Solasse pour "Le Travail" travaille depuis 30 ans chez Dupuis Frères à Montréal. Secrétaire de son syndicat, elle est de toutes les activités syndicales des 800 membres. Elle fait sa propre couture. Active, intelligente, elle trouve que la vie d'une travailleuse laisse peu de temps pour la lecture, l'étude et la réflexion. Elle le déplore. Mais, comme vous le verrez, elle ne manque pas de perspicacité. M. Solasse est un économiste au service technique de la CSN.

**Solasse** — L'action de la CSN dans le domaine économique selon vous qu'est-ce que c'est ?

**Mlle Laroche** — Elle cherche à éduquer les gens, et trouver des solutions aux problèmes existants. Résoudre tous les problèmes en général. Ce qui regarde l'emploi, cela regarde tous les travailleurs en général, cela comprend tous les travailleurs.

**Solasse** — Qu'est-ce que l'économie ?

**Mlle Laroche** — Que la CSN procure de meilleurs salaires à tous les travailleurs afin qu'ils puissent vivre convenablement, c'est un genre d'économie plutôt individuel pour chaque travailleur, c'est d'élever le niveau de vie de tous les travailleurs.

**Solasse** — Supposons que Sidbec est nationalisée cela veut dire que vous, vous allez contribuer comme citoyen à établir cette industrie-là, de sortir des deniers de votre poche, vous allez payer cela pour qu'il y ait une industrie.

**Mlle Laroche** — On fait notre part, tout le monde fait sa part, tout le monde est supposé faire sa grosse part.

**Solasse** — Et cela ne vous fait rien de payer tout cela ?

**Mlle Laroche** — Bien si... On se trouve à payer chacun de son côté, on fait chacun sa part.

**Solasse** — Vous êtes d'accord avec cela ?

**Mlle Laroche** — Oui, je ne sais pas s'il y a un autre moyen quelconque d'arranger la question.

**Solasse** — Arranger quoi, qu'est-ce que vous voulez arranger, le sort des gens qui n'ont pas de travail ?

**Mlle Laroche** — Les gens qui n'ont pas de travail. Chaque individu est supposé avoir un droit au travail, à

la vie, chaque personne est supposée avoir un moyen d'existence quel que soit le moyen.

**Solasse** — Vous voyez une relation entre le fait que ces richesses existent puis vous, ce que vous faites tous les jours, votre travail de tous les jours ? Vous, ce qui vous paraît le plus important c'est qu'on donne du travail à ceux qu'on emploie ?

**Mlle Laroche** — Que ceux qui ont des positions les gardent, et que ceux qui n'en ont pas en aient. Que tout le monde travaille.

**Solasse** — Vous savez que c'est pas prêt que tout le monde travaille.

**Mlle Laroche** — Cela c'est vrai. Il y en a qui travaillent beaucoup et qui n'en ont pas beaucoup, et ceux qui ont de gros salaires parmi eux, il y en a qui travaillent, il y en a qui reçoivent de l'argent et ne donnent pas de travail pour ce qu'ils reçoivent, cela peut arriver il y a toutes sortes de cas.

**Solasse** — Cela vous paraît injuste ?

**Mlle Laroche** — Oui, pour arranger la chose, il faudrait que ce soit partagé.

**Solasse** — Pour vous, la première chose qui compte dans le domaine économique c'est que tout le monde travaille.

**Mlle Laroche** — Que tout le monde travaille, ceux qui travaillent soient pavés en conséquence.

**Solasse** — Par exemple, qu'est-ce que vous pensez de l'automation ?

**Mlle Laroche** — Bien, je ne suis pas contre le progrès, le progrès on ne peut pas l'empêcher, mais il faudrait organiser les travailleurs en conséquence pour qu'ils puissent gagner leur vie autrement dans d'autres domaines.

**Solasse** — Et cela vous plaît de travailler moins longtemps et d'être payée autant ou plus ?

**Mlle L.** — Non, si on réduit les heures de travail pour le même salaire, je ne suis pas contre ça c'est sûr. Cela nous donne plus de temps pour étudier ou faire autre chose. On peut avoir d'autres passe-temps et s'intéresser à d'autres choses ; cela nous permettrait de...

**Solasse** — Oui, c'est ce qu'on peut faire aujourd'hui avec les machines.

**Mlle Laroche** — Bien, s'ils peu-

vent le faire, je ne suis pas contre cela non plus.

**Solasse** — Pourquoi d'après vous les patrons ne le font pas ? Les machines existent puis vous ne voyez jamais un patron qui va réduire de lui-même le nombre d'heures de travail, il va réduire le travail s'il n'a pas de commande, mais il va plutôt mettre les gens à la porte que de réduire les heures de travail de ceux qui sont là ?

**Mlle Laroche** — Lui, c'est son intérêt de le faire, de prendre les employés et les mettre à la porte.

**Solasse** — Et pourquoi c'est son intérêt ?

**Mlle Laroche** — Parce qu'il retire plus, il fait plus d'argent pour lui-même.

**Solasse** — Vous pensez que le profit ce n'est pas une raison suffisante sur le plan économique, que ce n'est pas bon ?

**Mlle Laroche** — Si c'est mal partagé, c'est mauvais. Le profit cela va seulement dans les mains de quelques-uns, ce n'est pas bon, on devrait mettre les heures de travail moins longues et employer plus de gens.

**Solasse** — Est-ce que vous passez beaucoup de temps à étudier ces questions-là ? Ou est-ce que cela vous tracasse plus ou moins ?

**Mlle Laroche** — Après ma journée de travail, je n'ai pas tellement le temps d'étudier toutes les questions qui peuvent exister, je m'instruis par les journaux, par tout ce que je peux avoir, la télévision.

**Solasse** — Qu'est-ce que vous lisez comme journaux ?

**Mlle Laroche** — La Presse, Le Travail.

**Solasse** — Lequel vous apprend plus sur la question économique ?

**Mlle Laroche** — Je lis presque à tous les jours La Presse, Le Travail je le reçois une fois par mois.

**Solasse** — Qu'est-ce que vous voudriez qu'on dise sur le plan économique dans le journal ?

**Mlle Laroche** — Les choses actuelles de tous les jours, quand il y a de nouvelles machines, les moyens à prendre pour partager le travail, au lieu de mettre les gens dehors, trouver du travail pour tout le monde, étudier autre chose que ce qu'ils font actuellement.

# robert marceau

## Les services d'éducation s'organisent

Les 28-29 et 30 mai derniers, le Service d'éducation a réuni une centaine de responsables des Conseils centraux avec les libérés du Service du confrère Fernand Jolicoeur à Lévis, à l'Institut coopératif Desjardins.

La session visait à faire le point du travail accompli au cours de la dernière année. Secondement, il fallait en profiter pour perfectionner nos méthodes et préparer en gros le programme de l'année à venir.

Les structures varient encore un peu d'une région à l'autre, mais on peut s'attendre à retrouver partout l'an prochain le projet général suggéré par le Service d'éducation, soit un comité du conseil central lié à l'exécutif du conseil par un de ses membres et accrédité par l'assemblée générale du conseil. Ce comité d'éducation s'adjoint des membres spécialisés dans un travail particulier et des sous-comités qui prennent en charge des activités particulières, comme le service du budget familial.

Au premier chef, il y a l'entraînement par sessions d'étude des différents responsables.

On a assuré une représentation adéquate sur les comités consultatifs des commissions scolaires régionales; on a créé des comités pour s'occuper des loisirs, pour donner des cours de personnalité.

On a mis sur pied des comités pour les femmes des syndiqués. On a créé des coopératives d'achats.

Partout, on a eu le souci de s'adapter le plus possible aux désirs des travailleurs de la région. Cependant, on peut dire que ce qui est apparu le plus important a été la formation même des membres à la vie syndicale démocratique. Dans le cas des nouveaux syndicats, le besoin de cours sur les structures, la vie et les buts de la CSN saute aux yeux, nourtant on a senti le besoin de faire la même chose même avec des vieux syndicats.

Dans le Lac Saint-Jean, on a même utilisé la télévision pour donner des cours populaires sur le syndicalisme.

Le Service du confrère André Laurin qui vise à assainir nos habitudes d'emprunter et à bien planifier un budget familial, prend de jour en jour plus d'expansion, car les besoins sont immenses.



## Le port inhumain

Les travailleurs du port de Montréal demandent des conditions humaines de travail. Le confrère Rolland Pepin est chargé de la négociation. On insiste afin que des mesures précises soient prises.

Le 20 mai dernier Jean Boudrault se foule un pied en transportant un sac de ciment à l'extrémité du quai Laurier. Les constables du port le transportent à l'élévateur no 3 où il a attendu 1h.15 sans recevoir de soins. Le blessé apprend que les véhicules de la police du port ne transportent plus de blessés. Un constable lui demande s'il a de l'argent pour un taxi. Le blessé n'en a pas. Le constable alors appelle un taxi et l'accompagne à l'hôpital.



Hervé Dubé, président du Syndicat

## Dernière heure

Le Bureau Confédéral de la CSN et son nouveau président, Marcel Pepin, a déclaré samedi son appui entier aux travailleurs de la Commission de transport de Montréal, de la Cie provinciale de transport; en grève depuis quelques jours, et aux employés des hôpitaux qui ont décidé de faire la grève pour revendiquer de meilleures conditions de travail.

On sait que le Bureau Confédéral est formé de délégués des 16 Fédérations et des sept Conseils centraux, c'est-à-dire tous les effectifs de la CSN.

En dernière heure, le nouveau président a fait savoir que des négociations sont en cours entre la ICTM et le syndicat qui groupe ses employés.

# pierre vadboncoeur

## Le rideau d'argent

Avez-vous remarqué qu'un bon nombre de manufactures sont entourées de hautes clôtures barbelées et que des gardiens, quelquefois armés, montent la garde aux entrées comme si ces places de travail étaient environnées d'un monde hostile, le peuple, qui y entre et qui en sort à heures fixes, sur laissez-passer, et qu'on surveille et qu'on suit quand il y est, et qui inscrit son arrivée et son départ, et qu'on réprimande comme un domestique, et qu'on assujettit étroitement aux quatre volontés des contremaîtres, surintendants, directeurs de ci, directeurs de ça? Cela ressemble un peu, de quelque façon, à des camps de concentration. Cet univers-là ne fait pas partie de notre univers. C'est un monde à part et réservé. C'est un monde soupçonneux et retranché. C'est un monde qui ne fait pas partie de la cité, ce n'est pas possible, on y est trop mal à l'aise; cela vous regarde, de l'intérieur, comme d'une prison ou comme d'un camp armé. Le peuple est un étranger par rapport à l'usine. Pourtant, c'est son lieu de travail. A l'église, à l'hôtel de ville, au restaurant, sur la rue, dans un club, à la taverne, au cinéma, dans les parcs, il est chez lui, qu'il y entre ou qu'il n'y entre pas. Mais à l'usine, même quand il n'y a pas affaire, même pour le simple passant, et à plus forte raison, s'il y travaille, il n'est pas chez lui; il a la conviction, d'ailleurs fondée, qu'on le reluque et qu'on l'observe...

L'usine est le seul lieu dans la cité où le citoyen n'est plus tout à fait un citoyen, mais une sorte d'ennemi possible qu'il faut tenir à l'oeil. Certainement c'est un monde à part. Il doit y avoir une raison à cela. Car en définitive, c'est là que le peuple travaille, c'est le prolongement de la maison...

Ce devrait être le prolongement de la maison...

Il y a sûrement une profonde raison à cela. Pourquoi les ouvriers ne sont-ils pas chez eux quand ils travaillent? Il y a une clôture, une haute clôture, autour de l'usine. Mais il y a aussi une clôture, une haute clôture, autour de Ville Mont-Royal.

Et si c'était la même?...

# Coup de barre dans la construction: 30,000 bâtisseurs s'unissent contre l'insécurité, le chômage, l'exploitation

par Richard Daignault

Les milliers d'hommes qui bâtissent nos grands "buildings", nos églises, nos écoles, nos hôpitaux et nos maisons viennent de se fusionner en une puissante fédération.

C'est le grand coup de barre. Des hommes qui exercent une foule de métiers différents s'unissent.

Désormais l'homme qui préfabrique une maison dans l'usine sera solidaire de l'homme qui prépare un nouveau matériau de construction. Ensemble, ils seront solidaires des milliers d'hommes qui travaillent sur les chantiers de construction.

Les bâtisseurs ont eu à surmonter des obstacles innombrables avant d'en arriver à se créer cet instrument moderne de revendication qu'est la nouvelle fédération. Il y avait des montagnes d'obstacles.

Les bâtisseurs se sont débattus 17 ans avant de réussir l'unité à la grandeur de la province.

Ils étaient divisés en fédérations diverses. Ils étaient soumis à un système en vertu duquel chaque homme était prisonnier à l'intérieur de sa région. Des hommes garés en silos, pour servir aux contracteurs de chaque place. Ils étaient incapables de s'assurer la sécurité d'emploi. La révolution technique moderne bouleverse la tradition sacrée des métiers mais ils ne pouvaient qu'assister, impuissants à la disparition de leurs spécialités.

Y a-t-il quelque chose de plus tragique au vingtième siècle que le père de famille qui vient d'apprendre un métier et qui tout à coup s'aperçoit qu'il est inutile ou qu'il le deviendra bientôt.

Déjà obligé de travailler ici une semaine, pour aller travailler là la semaine suivante, pour ensuite "tomber sur l'assurance-chômage" avant d'attraper un autre emploi ailleurs, le bâtisseur n'a même pas le temps

d'exiger des conditions de sécurité convenables et c'est un homme pris à la gorge. Et comme tout brave père de famille pris à la gorge, il est prêt à risquer sa propre santé et même sa vie, pour gagner le pain quotidien. Ce ne sont pas là des mots. De là à l'esclavage, la marge n'est pas grande.

Des lois pour protéger la sécurité des travailleurs? Il y en a des chars de lois. Mais elles ne sont guère appliquées quand il s'agit de sévir contre les contracteurs négligents, souvent amis du pouvoir politique.

Les bâtisseurs sont des hommes d'une nature douce. De 1934, date de fondation de la première fédération dans le bâtiment, à 1962, ils n'ont fait que deux grèves!

Mais 1962 marque le début du réveil. Toute une série de conflits éclatent. Pour la première fois les bâtisseurs participent eux-mêmes à l'élaboration de leurs conditions de travail. Ils ont vu leur force.

Lorsque Réal Labelle, le directeur du service technique, a voulu pour la première fois montrer aux gars ce qu'était la vraie négociation démo-

cratique, par les gars eux-mêmes, ils ne l'ont pas cru.

Convoquant une première assemblée à Sherbrooke où de graves problèmes s'annonçaient, Labelle s'est retrouvé devant une assemblée de 46 travailleurs. Il n'a pas mâché ses mots. A moins que les travailleurs ne prennent en main leur destinée, ils ne surmonteraient jamais leur pénible situation. Il a demandé aux 46 présents de convaincre leurs confrères d'assister à la prochaine assemblée. Cette fois 300 se présentèrent et par la suite l'assistance aux assemblées a atteint jusqu'à 500 travailleurs du bâtiment.

Les bâtisseurs savent, pour l'avoir appris patiemment, que la fusion n'est pas une formule magique qui règlera tous leurs problèmes, mais un instrument puissant qui donnera une force plus grande à leurs revendications.

A peu près tout reste à faire, sur le plan des salaires annuels, sur tous les plans de la sécurité. Les bâtisseurs, comme les autres travailleurs, veulent pouvoir vivre convenablement.

## Ils réclament rien de moins que l'application intégrale des lois et le salaire annuel garanti

Marcel Pepin, au nom du mouvement ouvrier, a promis tout son appui aux travailleurs de la construction dans leur nouvelle lutte pour des conditions normales de travail de la construction.

1. Les travailleurs de la construction veulent trois choses:
2. le salaire annuel garanti, au lieu du salaire horaire entrecoupé de périodes de chômage;
3. l'application intégrale des lois qui doivent garantir la sécurité et l'hygiène sur les chantiers;

4. un revenu assuré, en plus de l'assurance-chômage pour les périodes creuses de l'année.

S'adressant aux congressistes à North Hatley le confrère Pepin a déclaré que les travailleurs de la construction doivent faire comprendre aux autres travailleurs et au public en général que le droit à un niveau de vie décent, et à des conditions humaines de travail est un impératif.

La lutte sera difficile.



L'exécutif de la Fédération nationale des syndicats de la construction et du bois. — De gauche à droite: Monsieur Boucher, vice-président secteur du meuble de St-Hyacinthe; Rosaire Jalbert, directeur de Québec; Sylvio Séguin, vice-président secteur construction de Côte Nord; Monsieur Pouljn, directeur de Côte Nord, Lac St-Jean, Rimouski, Gaspésie; Monsieur Ethier, directeur de Montréal; Raymond Dussault, vice-président secteur matériaux de construction de St-Marc des Carrières; Claude Gingras, directeur de la région du centre; Armand Frenette, secrétaire de Québec; P. J. Martel, président de Jonquière; Omer Chevalier, trésorier de Québec; Antonio Lelièvre, vice-président secteur bois ouvré de Québec.

**pierre o'neil**

## La révolution tranquille ne s'exporte pas

"Il faut mettre un terme à l'âge de la machine dans la vie politique fédérale du Québec".

Ces paroles, on le sait, sont de monsieur Maurice Sauvé ministre des Forêts, réformiste entêté, chef des "nouveaux Québécois".

Depuis qu'il se bat contre son parti, le ministre n'a cessé de prêcher la démocratisation des libéraux fédéraux du Québec. Mais au fond de lui-même, M. Sauvé pense à autre chose. Il veut importer la révolution tranquille. Pour lui la démocratisation du parti n'est que la première phase d'un bouleversement politique et social qu'il voudrait étendre à tout le pays.

Au fond; et par des moyens radicaux, son collègue de la justice poursuit les mêmes fins. Il ne cesse de rêver tout haut à ce qu'il appelle "l'élaboration d'une pensée québécoise à l'échelle du pays".

Mais dans l'enthousiasme que de part et d'autre ils manifestent les deux hommes ont complètement oublié à date de poser la question fondamentale :

La révolution tranquille est-elle exportable?

Rien n'est moins certain.

On ne transpose pas de but en blanc dans une société complètement différente le déroulement social qui est le fait d'une communauté bien caractérisée culturellement.

Et d'ailleurs l'importation à Ottawa de la révolution tranquille supposerait que les députés québécois y atteignent à une force qu'ils ont déjà eue mais qu'ils ne retrouveront pas quels que soient les hommes qui décident d'y venir.

Au surplus, pour que ces messieurs fassent la révolution tranquille à Ottawa il faudrait

— que la politique fédérale commandée dans toutes les couches de la société québécoise un intérêt qu'elle n'a jamais commandé.

— qu'une autre génération de Canadiens anglais soient au pouvoir.

— que les nouveaux Québécois aient quelque chance de prendre le dessus sur la puissante machine que constitue le fonctionnarisme fédéral.

Ça c'est beaucoup de pain sur la planche!

En attendant, de l'ombre où ils se cachent, les nouveaux Québécois, dont on dit qu'ils veulent venir à Ottawa, continuent d'exiger de monsieur Maurice Sauvé qu'il fasse le ménage, qu'il nettoie le parti, qu'il risque même sa carrière.

# La lutte des ingénieurs de l'Hydro : Première brèche dans l'autorité sacrée des dirigeants d'entreprises

par Evelyn Gagnon

Les ingénieurs de l'Hydro-Québec ont été les premiers de leur profession à avoir l'honneur de déclencher une grève au Québec. Leur lutte est capitale, parce qu'elle met en cause aussi bien toutes les idées reçues au sujet de la "direction" dans une entreprise que les voies d'avenir du syndicalisme.

On sait déjà que les ingénieurs ont décidé de faire des journées d'étude ni pour une question de salaire ni pour aucune autre considération matérielle, mais pour obtenir la reconnaissance du syndicalisme de cadres, c'est-à-dire le droit de négociation pour quelques-uns d'entre eux que l'Hydro-Québec considérait comme des patrons.

Il y allait sans doute de leur intérêt, puisque si les "ainés" font partie du syndicat, celui-ci sera plus fort

sur toutes les autres questions, y compris les questions monétaires. Or depuis la guerre les ingénieurs débutants sont pris dans une sorte de carcan, celui du salaire presque identique à travers le Canada, un salaire le plus souvent inférieur à celui des autres professionnels et même de beaucoup de travailleurs industriels.

Mais si les jeunes ingénieurs, parfois écrasés par les dettes qu'ils ont contractées à l'université, ont de sérieux problèmes de salaires, les "ainés" eux ne sont pas si mal rémunérés. Pourtant, parmi ces aînés, un bon nombre sont d'accord pour faire partie du syndicat.

Dans leur cas, l'adhésion au syndicalisme s'explique par des problèmes qui sont à la base de toute l'action syndicale, mais qu'on oublie parfois d'exprimer quand on est pris

dans les questions vitales et concrètes d'ordre matériel : l'opposition entre des dirigeants d'entreprise qui croient que leurs droits et leur autorité sont sacrés, et les employés qui veulent pouvoir contester, s'il y a lieu, cette autorité.

A l'Hydro-Québec, cette opposition a fini par se manifester d'une façon encore plus éclatante qu'ailleurs. Dans d'autres entreprises, les conflits entre employés et patrons peuvent avoir l'air de venir exclusivement du tiraillement entre ceux qui ont de l'argent et ceux qui en ont moins ou pas. Mais à l'Hydro, personne "a de l'argent" : l'entreprise appartient en définitive au peuple. Sans doute les administrateurs sont tenus de ne pas mettre le peuple en faillite, mais en dehors des questions financières, on se demande sur quoi ils pourraient se baser pour refuser de discuter avec des ingénieurs de leurs conditions quotidiennes de travail, de l'organisation de la technique. On se le demande d'autant plus que ces ingénieurs, parce que l'Hydro-Québec est un grand rêve pour beaucoup de Québécois et un défi exaltant au point de vue génie, étaient très enthousiastes, attachés à l'entreprise et prêts à toutes sortes de sacrifices pour elle. Pourtant, c'est parce qu'ils sentaient le besoin de pouvoir forcer la direction à les écouter, à tenir compte d'eux, que les ingénieurs — après avoir essayé toutes sortes de formules "polies" — en sont venus au syndicalisme puis à la grève.

En somme, les ingénieurs démontrent qu'au-delà du respect de leurs exigences et besoins matériels, les travailleurs sentent le besoin d'être respectés comme créateurs, comme artisans, comme producteurs, comme participants à une entreprise. A mesure qu'un nombre croissant de travailleurs atteindront un niveau de salaires tel que ce ne sera plus leur principal intérêt — à quoi bon une augmentation de salaire de \$10 par semaine quand on en gagne \$8,000 et que l'impôt prend toute la hausse — dans cette même mesure, le droit d'être écoutés dans l'entreprise les préoccupera sans doute davantage.



Etre reconnu comme créateurs

**dominique clift**

## Silence pour l'intérêt public

Lorsqu'il s'agit de choses comme le régime des rentes ou les relations fédérales-provinciales, le premier ministre Jean Lesage est intarissable.

Mais lorsqu'il s'agit de sidérurgie il devient muet comme une carpe, se retirant derrière l'intérêt public. C'est un paravent commode qui lui permet de s'esquiver.

Autrement on pourrait lui demander pourquoi il dévoilait la structure financière de Sidbec avant même qu'une décision définitive ait été prise quant à la production, aux prix et aux marchés.

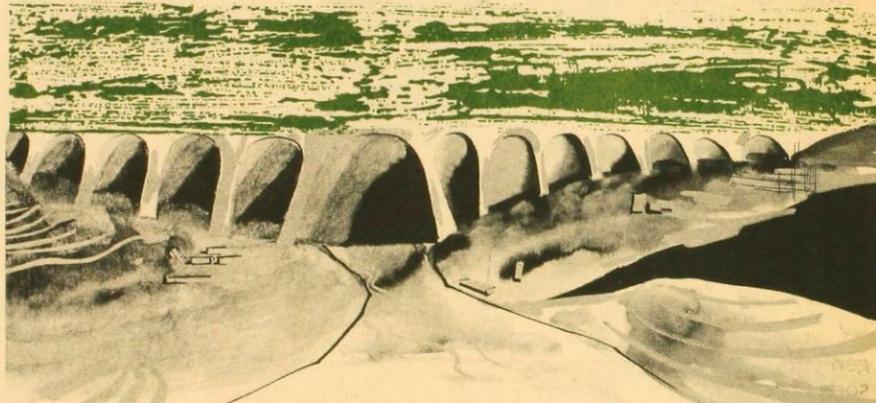
Quelle hâte y avait-il ? Surtout qu'il était possible que le Gouvernement assume en définitive la plus grande partie des risques.

Si la décision du premier ministre prévaut en dépit de l'opposition d'une partie importante du cabinet, Sidbec se trouvera avec une direction tripartite : les investisseurs privés, le gouvernement et la Société générale de financement entre les deux.

On peut se demander si cela constitue une solution acceptable et surtout efficace alors que la question soulève l'opposition des milieux financiers.

La nationalisation préconisée par Eric Kierans et René Lévesque est la solution idéale pour répondre à ces exigences.

Mais monsieur Lesage n'aime pas qu'on en parle.



Un défi exaltant, pour lequel on est prêt à certains sacrifices

**jacques guay**

## Quand les étudiants deviennent logiques

Les étudiants ont beaucoup fait parler d'eux depuis quelques années. Peu à peu s'est forgé chez plusieurs un modèle de l'étudiant, barbu, manifestant professionnel, semeur de bombes à l'occasion et farci de bonnes intentions.

Aussi nombre de gens sont portés à ne plus croire en leurs grandes professions de foi nationaliste et socialiste. Ils viennent pourtant, enfin, de mettre les deux pieds sur terre. Je veux parler ici d'une première

expérience tentée cet été et qui a nom : "l'action sociale étudiante."

Il s'agit pour cinquante étudiants universitaires, de toutes les disciplines et de tous les milieux sociaux, de mettre leurs connaissances acquises au service de la population. Ainsi huit d'entre eux aideront le confrère André Laurin à conseiller les travailleurs du Saguenay-Lac Saint-Jean dans l'élaboration des budgets familiaux. Un autre groupe travaillera avec des permanents de la CSN dans la région de Québec. D'autres s'occuperont des loisirs à St-Henri ou en certaines villes de la province. D'autres seront au service de l'Union catholique des cultivateurs de coopératives agricoles, etc.

Parce qu'ils ont assez longtemps réclamé la gratuité scolaire et clamé

qu'ils doivent être au service de la nation, les membres de l'Association générale des Etudiants de l'Université de Montréal ont décidé, à l'instar de ce qui se fait dans plusieurs pays d'Europe ou d'Afrique, de rendre à la population, par leur travail, ce que la population leur a donné sous forme de bourses et d'argent versé aux universités.

Il ne s'agit évidemment pas de travail bénévole, ces jeunes devront l'an prochain défrayer le coût de leurs études et de leur subsistance. Au lieu d'aller sur le marché du travail enlever de l'emploi à une main-d'oeuvre non spécialisée, ils iront à la collectivité des services qu'ils sont les seuls à pouvoir rendre. Par exemple Paul au lieu de travailler comme manoeuvre sur un

chantier de construction sera conseiller en budget familial ou moniteur en loisirs à Saint-Henri. Sur la construction il aurait probablement pris la place d'un homme de métier pour faire un travail que d'autres auraient pu faire mieux que lui.

Mais il y a plus. En acceptant le principe de ces camps de travaux, les étudiants reconnaissent le caractère social des professions qu'ils ont choisies. Le futur avocat qui aura aidé à combattre les méthodes véreuses des compagnies de finance en viendra, peut-être, à comprendre que la justice doit être accessible à tous les citoyens.

Personnellement, je n'é mets qu'un vœu : que la formule soit généralisée et qu'éventuellement ce système

remplace celui des bourses. C'est-à-dire que les étudiants consacrent la majeure partie de leurs vacances à faire bénéficier la population des connaissances qu'ils acquièrent grâce à elle.

En attendant cinquante étudiants sont à faire la preuve que les étudiants ne sont pas des fumistes. A l'heure où la révolution tranquille de monsieur Lesage bat de l'aile et où on dénigre si facilement une jeunesse plus que jamais nourrie d'idéal, l'action sociale étudiante, (puisque c'est ainsi qu'on a pompeusement baptisé l'expérience) est un signe d'espoir. Les hommes en place, les pseudo-élites du Québec traditionnel, peuvent couler, les "non-instruits" pourront compter sur les générations montantes.

# The Roar that Must Find Expression

This newspaper has been designed for you. It must reflect what you are. If it is to fulfill its job faithfully you will have to take an active part in it.

This obviously proposes something new. Information, as workers know very well, is almost entirely controlled by huge enterprises. The people do have a voice but it is infrequently heard because it has no loud-speaker and no newspapers.

Government controls the loud-speakers in your radio and television set and high finance controls your press.

The Government and high finance often work hand in hand. You already know this because it is they who speak, it is you who pays.

Credit unions were founded to deal with banks and finance companies. Cooperatives were founded to deal with exploiters. You have set

up the CNTU to negotiate your security and a decent level of income.

Forty-one years ago founders of your movement created a small newspaper. The upper classes are trained in the art of self expression. They have done it for generations. Can a worker write and express himself in a society? Yes, the workers can do this.

And to do this, all they have to do is start.

**Richard Daignault**

## Accent on Teamwork, CNTU President Pepin Bids for new Democracy

The Confederation of National Trade Union is entering a new phase in the workers' fight for better social conditions.

The new president, Marcel Pepin, and the team working with him, feel the fight must be carried out more forcefully, more precisely. There will be no fumbling in the dark, but calculated action in the light of abundant research in order to promote a renovated democracy.

There is absolutely no thought of electoral political action. But the thinking is for real action among the working masses aimed at guiding society as a whole toward a more democratic distribution of revenue.

A renovated democracy? What is really meant here is the desire to give an economic dimension to the political democracy conceived in the 19th century.

This is democracy with a new meaning because it attempts to bear witness to the growing awareness among men and women of the 20th century that there are classes of people who have been crushed by economic liberalism.

The new president put it this way: "If we were to look at society as a whole, its economic and political aspects, the living conditions of people, with the critical eye of the contract negotiator, I think we would discover, in all its magnitude, that behind the piecemeal victories against certain employers we would see large numbers of people who have been broken by a social regime that tolerates both disorder and injustice; behind those thousands of workers who have achieved greater security, we would find unemployment, insecurity and misery among

thousands of others; behind the better financial situation of thousands of workers we would discover that thousands of others lack revenue, earn starvation wages, or join the ranks of the underprivileged sector of society; we would see young people with no jobs and exposed to the dangers that arise among those who do nothing or feel useless and demoralized; we would draw up a stunning list: slums, infantile mortality, neglected education, pittance instead of incomes, chronic poverty among entire families, progressive and chronic indigence among people exploited systematically by finance companies, a deplorable state of affairs among farmers in vast areas of the province, a heavy burden of social assistance for those who have been forgotten by an economy, ill-conceived and mismanaged; poor health among large sections of the population, undernourishment, etc..."

It is this unacceptable state of affairs that the labor movement now wishes more than ever to change.

## Newspaper Evolves as Times Change

Since it was founded in 1921 the Confederation of National Trade Unions has known many transformations through the various periods of its history. The newspaper "Le Travail" was born with the CNTU and it was always a witness to these changes. The transformations which this newspaper has undergone during the past 40 years show the dynamic force the movement has been through the years.

In 1965, it is the largest labor newspaper in Canada with a circulation close to 150,000. It has operated under three different names, it changed its format three times and

saw several crews of editors succeed each other.

The newspaper was published in 1924 and it was called: "La Vie syndicale".

Then, owned by the Montreal Central Council it was published monthly and looked more like a magazine than a newspaper. Since the movement was just starting out and was trying to reach some form of unity the articles reflected the problems, the worries and the hopes of all the members. Articles of opinion and commentary on church social doctrine fill much of the space.

The newspaper tried to overcome the ignorance and the prejudices that prevailed at that time.

In 1932, the small magazine became a small tabloid 17 x 12 inches and this made it possible to increase the news content. Later, for a few years, the newspaper changed its name to "Le Travailleur" and then definitely adopted its current name: "Le Travail". Always, the newspaper set apart one or several pages for English readers.

In 1944, the CNTU took the control of the newspaper, to ensure widest possible distribution. A permanent editor was appointed to work in close cooperation with the education service. In this way "Le Travail" became the official organ of the CNTU. One of constant problems of the newspaper at this time was making sure it was written in a way to make it readable to the widest number of members. The newspaper also tried to publish more union news. As a result of these efforts, it was recommended that the newspaper become a weekly and the change came in 1950. But publishing a weekly was a very expensive business and since the newspaper was paid only by voluntary subscriptions. The CNTU had to foot the annual deficit.

(See page twelve)

## Cet homme fut à l'avant-garde...

suite de la page 4

au seuil d'une liberté dont les frontières se sont déplacées pour se confondre avec celles de tout le pays canadien.

Il s'est fait à la fois l'interprète d'une conception du syndicalisme qui a gagné des couches de plus en plus larges de salariés, depuis les mineurs d'amiante jusqu'aux ingénieurs professionnels, et d'une conception de la politique qui a forcé l'une des provinces les plus traditionalistes à nationaliser l'électricité.

Ce qu'il a réussi à faire, Jean Marchand l'a accompli dans les rangs d'une centrale syndicale minoritaire issue d'un peuple en état de sujétion. Pendant que d'autres réclamaient des droits politiques sans jamais oser affronter les puissances économiques qui contrôlaient ceux-ci, il forçait les structures sociales à faire place aux travailleurs qui modifiaient l'équilibre des forces et, par voie de conséquence, redistribuait le pouvoir économique plus équitablement.

Avec Jean Marchand, la C.S.N. a fait la preuve que la réforme de la société peut s'opérer de l'intérieur en forçant les structures économiques à faire place aux plus faibles. Pourquoi les travailleurs n'auraient-ils pas envie de faire avec lui la preuve que la libération économique de tout le pays peut et doit s'opérer de l'intérieur en forçant les structures politiques à faire place à toutes les minorités ?

## Un leader de première classe

Jean Marchand a été associé à l'équipe qui a donné une impulsion à la CSN (CTCC) et l'a amenée à jouer un rôle de premier plan dans la vie syndicale du Québec et du Canada tout entier. Arrivé au bon moment dans ce groupement, grâce à ses qualités personnelles il a su se faire accepter d'emblée et graduellement s'imposer comme un leader de première classe. Il a été mêlé à toutes les luttes que le syndicalisme a dû mener chez nous depuis plus de vingt ans pour prendre la place qui lui revient dans notre société. Le nom de Marchand restera dans l'histoire du syndicalisme canadien.

Gérard Dion,  
Département des Relations  
industrielles  
Université Laval

## Non au Transport provincial

C'est avec vigueur que les chauffeurs du Transport provincial ont rejeté les dernières offres patronales, vendredi soir. Eux qui travaillent de 60 à 70 heures par semaine n'allaient pas accepter un salaire de base quotidien de \$12 à \$13.

"Nous avons fait l'impossible pour éviter la grève, a déclaré le président du syndicat, Roland Souchereau. Nous avons même fait d'énormes concessions dans nos demandes, des concessions qui pouvaient épargner bien au-delà de deux millions à la compagnie, des concessions sur des droits qui sont pourtant reconnus dans tous les services publics des

Roland Souchereau,  
président du Syndicat  
des employés de la CTP



pays civilisés. Mais la compagnie a maintenu ses positions."

Effectivement, la compagnie a rompu les négociations de dernière heure entreprises jeudi soir pour empêcher la grève, à la suite de quoi, le président du Syndicat a déclaré que c'était désormais à elle à faire les premiers pas.



CANADA

## LE NOUVEAU CODE (NORMES) DU TRAVAIL DU CANADA

(En vigueur le 1er juillet 1965)

### LE CODE S'APPLIQUE AUX PERSONNES QUI TRAVAILLENT DANS LES INDUSTRIES SUIVANTES:

- LES CHEMINS DE FER s'étendant au-delà des limites d'une province
- LE TRANSPORT ROUTIER interprovincial ou international
- LES PIPELINES s'étendant au-delà des limites d'une province
- LE TÉLÉGRAPHE et LE TÉLÉPHONE, excepté le service opéré sur base provinciale
- La RADIODIFFUSION et la TÉLÉDIFFUSION
- LE TRANSPORT MARITIME et ses services connexes
- LES TRAVERSIERS interprovinciaux et internationaux
- LE TRANSPORT AÉRIEN
- LES BANQUES
- L'EXTRACTION et le TRAITEMENT DE L'URANIUM
- LES ÉLEVATEURS À GRAINS
- LES MEUNERIES, les fabriques et entrepôts d'ALIMENTS DU BÉTAIL et les établissements de NETTOYAGE DES SEMENCES
- LES PÊCHERIES (pêcheurs salariés)
- La plupart des SOCIÉTÉS FÉDÉRALES DE LA COURONNE

### LE CODE ÉTABLIT LES NORMES SUIVANTES:

1. La journée normale de 8 heures et la semaine de 40 heures avec limite de 8 heures de temps supplémentaire payé une fois et demie le taux.
2. Le taux minimum l'heure, \$1.25.
3. Deux semaines de congés payés par année.
4. Huit jours de fête publique payés.

Là où l'on pourra prouver que l'application immédiate des nouvelles heures de travail serait nuisible aux employés ou se ferait au détriment de l'industrie, le ministre du Travail peut reporter la date d'application des nouvelles heures de travail pour permettre les adaptations nécessaires.

L'application du nouveau salaire minimum peut aussi être retardée dans les industries établies sur une base locale.

Pour plus de renseignements sur le nouveau code, écrivez à: **La Division des normes de travail, ministère du Travail, Ottawa.**

## MINISTÈRE DU TRAVAIL, CANADA

Hon. Allan J. MacEachen, Ministre du Travail / George V. Haythorne, Sous-Ministre

## Newspaper Evolves . . .

From page ten

From 1950 to 1960, Gérard Pelletier et Fernand Bourret edited the newspaper. From 1950 to 1955 the emphasis was on union news but afterwards the emphasis was laid on comment and a fair balance between information and opinion. Also, in 1955 the tabloid format was reduced to 15 x 11 inches.

In his report to the 1960 congress Mr. Pelletier painted a rather dark picture of the newspaper's influence. He said it was read by a minority and it remained extremely difficult to balance opinion and comment in a way to please every one.

He recommended, since the cost of the weekly too high, that the newspaper revert to monthly publication and that the money thus made available be switched to television.

When Jean-Paul Lefebvre took over the editor's post, he streamlined its presentation, attached more importance to social, political problems, and made valuable contacts with the press and the communications media.

His assistant, Jean Francoeur, became the director of the newspaper in 1964. Mr. Francoeur worked very hard to bring into the newspaper the kind of material which the members had asked for. Moreover, he brightened up the paper considerably and gave a forceful style to the stories covering the activities of the movement. Today again, a period of great change. The newspaper takes on a more modern appearance and a lively style with the idea in mind that the time has come for the workers of Quebec to find a powerful means of expression that will help mould public opinion in the direction of better society.

## Construction Workers Unite to Fight Problems

The thousands of men that put up our high buildings, our churches, our schools, our hospitals and our houses have welded themselves into a single powerful federation.

This means they have lowered the boom on contractors who have been exploiting divisions among the workers for generations.

From now on, the man who pre-fabricates a home in a plant will be united with the man who prepares a new construction material. Together they will share their solidari-

ty with the thousands who work on construction sites.

Builders have had to overcome innumerable obstacles before reaching agreement in a fusion of their various federations. Now they have in hand a modern instrument for negotiating decent working conditions.

Split as they were in various groups, submitted to an unjust system making them virtual slaves, unable to ensure their own employment and security, and forced to stand by helplessly in the face of the technical revolution which has cut across the sacred traditions of various trades, construction workers put 17 years of debate into the idea of fusing their various groups into one province-wide federation.

Forced to work here one week, and there the next, and forced to resort to unemployment insurance regularly, the construction worker has to work so hard on making money that he has no time to think about decent security for his own life and limb.

There are plenty of laws to protect the safety of construction workers but as far as can be seen they are rarely applied. Negligent contractors are also frequently the friends of the politicians in power.

Construction workers are a race of men who have been forced into an attitude of patience. They have been straight-jacketed by a multitude of daily problems, long hours, irregular wages and insecurity in every direction.

Construction workers do not naturally make a fuss. From 1934, the date of the foundation of the first federation to 1962, they went on strike twice!

But 1962 marks an awakening. A whole series of conflicts broke out and for the first time the construction workers took an active part in their contract negotiations.

It was high time that democratic methods take a great importance in their unions. Subjected to many decrees, construction workers were almost resigned to the power of the almighty state.

When Real Labelle, the director of technical services, for the first time tried to show a group of workers how to negotiate by democratic means, they did not believe him.

He called a meeting in Sherbrooke where serious problems were showing up and only 46 workers showed up. He did not mince his words. Unless the workers, he said, could take an interest in their own rights, they will never be able to get out from under. He asked the 46 men

to bring their fellow workers at the next meeting. Three hundred showed up and later as many as five hundred participated in the sessions which resulted in a new contract.

Creation of the new federation provides no magic formula that settles automatically the problems of the workers in the construction field but it gives them a powerful means of exerting real pressure on their employers.

## North Hatley Meeting Sets Scene for Fusion

The National Federation of Construction and Woodwork syndicates opens a new era for 30,000 workers.

The new federation groups three former federations, all of them grouping workers in various construction and woodworking fields.

Fusion of all groups into a single force was the decision of delegates attending the North Hatley, Que., convention May 27.

The new federation is born. But the real work is just starting. Delegates decided to spend \$21,000 for research, education, and information.



## Vers l'intégration des syndicats d'hôpitaux

La Fédération nationale des Services (CSN) qui groupe les employés d'hôpitaux de la province a décidé lors de son dix-neuvième congrès annuel tenu à Sherbrooke les 3, 4 et 5 juin courant, d'étudier un projet d'intégration pour les syndiqués des divers services à l'intérieur des institutions hospitalières. Les responsables auront à déterminer cette formule d'intégration appelée à modifier les structures des syndicats de la FNS. L'intégration aurait comme conséquence de réduire la multiplication des services, et partant, les frais administratifs. Les délégués ont envisagé deux formules éventuelles d'intégration, soit la

Paul-Emile Dalpé. Il exercera les fonctions de président à plein temps



formation d'un conseil syndical au niveau de l'institution hospitalière qui permettrait une interdépendance entre les divers syndicats, où l'intégration complète des différents syndicats à l'intérieur d'une institution hospitalière. Lors du congrès qui a groupé plus de 300 délégués, monsieur Paul-Emile Dalpé, de St-Jérôme, a été réélu président. Ce dernier exercera à plein temps en 1965-66 les fonctions de président.

## La grève s'il le faut

A moins que les négociations entre le syndicat et la direction des hôpitaux de Drummondville, Nicolet et Arthabaska ne prennent une orientation différente, les infirmières de ces trois institutions auront recours à la grève ou aux journées d'étude pour appuyer leurs revendications relativement au projet de renouvellement de la convention collective.

Réunies à Drummondville, le 7 juin dernier, les infirmières ont résolu de prendre les "moyens nécessaires pour obtenir justice" et elles ont autorisé leur comité de négociation à prendre tous les autres moyens pour hâter le règlement de leur contrat de travail. Les négociations sont en cours depuis déjà six mois. Le litige porte sur le principe de la rétroactivité complète que l'employeur ne semble pas disposé à accepter. A Montréal le principe a été appliqué à compter du premier janvier 1963 tandis qu'à Sherbrooke la rétroactivité a été de onze mois.

Le conseiller technique de la Fédération des services, M. Maurice Guertin, a précisé à l'issue de l'assemblée que les infirmières de ces 3 villes réclament les mêmes avantages que celles de Montréal et Sherbrooke.



## La belle au travail

Mlle Francine d'Amour, dessinatrice de modes d'avant-garde à Montréal, présente une de ses créations aux lectrices du TRAVAIL: "C'est un petit tailleur très pratique, dit-elle, qui peut se porter pour travailler ou faire ses courses; il est en denim, un tissu de coton qu'on utilise pour faire les "blue-jeans"; donc il est peu salissant et facile à laver. Sa veste, qui peut aussi se porter avec un pantalon, est semi-ajustée, une coupe qui avantage toutes les tailles. La jupe, un fermoir éclair géant sur chaque côté, comme le veut la dernière mode. Cette création prouve qu'on peut être très chic dans un ensemble fait de tissu bon marché".



la chaîne qui  
vous protège:  
240,000  
assurés  
au Québec

Assurance collective:  
VIE  
SALAIRE  
ACCIDENT-MALADIE

LA MUTUELLE SSO est  
à la fois la plus an-  
cienne et la plus im-  
portante entreprise du  
genre née au Québec.



**LA MUTUELLE SSO**

ASSURANCE-GROUPE  
LES SERVICES DE SANTÉ DU QUÉBEC  
Siège social: Québec 2, P.Q.  
Succursales: Québec, Montréal, Sorel, Jonquière, Trois-Rivières

# andré bolduc

## Débrouille-loi-loi-même- par-tous-les-moyens

— Maurice, 23 ans, travaille depuis un an dans un garage. L'argent qu'il prend régulièrement dans le tiroir-caisse double son salaire. "Je ne me fais pas de problème de conscience avec ça. Si mon patron me donnait un salaire juste je ne le volerais pas."

— Paul, 22 ans, a déjà travaillé dans une usine de portes-accordéons. Dans ce milieu, les gars sortaient régulièrement de la marchandise. "On pouvait avoir \$20.00 pour une porte qui en vaut \$56.00. Il n'y a pas de problème pour opérer lors-

que le contremaître est dans la "gamic"."

— Ti-Lou, messager dans une pharmacie, a trouvé un bon moyen pour hausser son revenu. Avec un copain il simulera un attentat. Son copain lui portera un coup qui le marquera et on divisera ensuite les bénéfices du vol.

Les trois jeunes ont trouvé une solution à leurs salaires de crève-faim : le vol, le sabotage. Comment peut-on expliquer ce choix de solution ?

Comme plusieurs travailleurs ces jeunes se sentent écrasés par leurs problèmes de travail, incapables d'affronter carrément leurs patrons qui les exploitent. Ils pensent qu'on ne pourra jamais changer l'ordre établi. Les patrons auront toujours le bon bout du bâton.

Ils sont aussi influencés par un courant de pensée qui domine en-

core notre milieu québécois : il faut faire son chemin tout seul dans la vie; on ne peut se fier à personne; c'est au plus fort la poche. Les patrons contribuent beaucoup à maintenir cette vision de la vie par leur témoignage de réussite et leurs attitudes envers leurs employés.

Se fiant exclusivement à eux-mêmes, n'ayant aucun espoir de changer ouvertement cette situation par la négociation ou le syndicalisme, ils se réfugient dans cette solution "du débrouille - toi - toi - même - par-tous-les-moyens". Leur marche devient une espèce de loi de la jungle, une solution de désespoir et une solution de coulisse.

Voilà le résultat de notre système d'entreprise privée: Une "gamic" où la majorité des travailleurs (70%) ne sont pas organisés, où chacun tire la couverture de son bord.

## Sans titre

MONTREAL — "Mets-toi à date le père".

C'est ce qu'on voit depuis le 26 avril, coin Iberville et Rachel, sur les pancartes que promènent des femmes et des hommes devant une manufacture de chaussures.

Le propriétaire ne veut pas signer de convention collective avec ses employés syndiqués (CSN). Croyez-le ou non ce propriétaire, H.B. Lagrenade, est aussi président du comité conjoint de la chaussure.

Ce propriétaire se croit encore au Moyen âge. Lu début du conflit il a eu recours à certaines influences au sein de la police de Montréal.

La police s'installe sur le terrain du propriétaire et non seulement monte la garde, tout a fait inutilement, mais provoque et insulte les grévistes.

Heureusement, sur un avis sévère de Pierre Vadboncoeur, avocat de la CSN, Lucien Saulnier, président du comité exécutif de Montréal, ordonne à la police de se comporter légalement et de cesser les provocations.

QUEBEC — Le Conseil Central de Québec change de nom et modifie sa constitution. Il n'est plus question de "syndicats catholiques"; chaque fois que dans la constitution se trouvait une référence explicite à la doctrine sociale de l'Eglise catholique, il sera fait mention des principes chrétiens auxquels adhèrent les "Syndicats Nationaux de Québec" et de la région. C'est la décision principale du congrès des 1er et 2 mal où plus de 250 délégués de plus de 100 syndicats de la région ont approuvé un texte soumis par le Syndicat des Journalistes de Québec, portant sur la nécessité d'une étude, dans le calme, des structures d'information au Québec.

Parlant du "pouvoir nouveau" que constitue le syndicalisme, le cardinal Maurice Roy, dans une brève allocution, a exhorté les syndiqués chrétiens à ne pas craindre de rayonner en tant que chrétiens dans le milieu où ils évoluent; le syndiqué a des "responsa-

bilité nouvelles", tant dans son syndicat qu'à son travail.

SOREL — Le 7e congrès du Conseil central de Sorel, d'accord avec plusieurs autres groupes de syndiqués, a demandé la nationalisation du complexe sidérurgique de Bécancour.

Quelques autres résolutions:

— Le Conseil central s'oppose à la formule Fulton-Favreau.

— Demande aux commissions scolaires de donner un examen médical complet avant l'entrée en classe des élèves de 1ère année.

ST-JEAN — Normand Lapointe, organisateur au conseil des métiers de la construction à l'Expo, est décédé accidentellement le 31 mal. Travailleur infatigable, frère de deux organisateurs bien connus, Arthur et Maurice, sa disparition est une dure épreuve pour le mouvement. Né en 1923, marié et père de 3 jeunes enfants, le confrère Lapointe était un soudeur et un plombier de son métier. Enrôlé dans l'armée active il a participé au deuxième grand conflit mondial 1939-45.

Nos sympathies les plus sincères à son épouse, ses enfants, ses frères et ses nombreux amis.

SAINT-HYACINTHE — De l'avis de tous le syndicalisme traverse une période importante de son histoire. C'est du moins ce qui ressort de différentes communications présentées au congrès syndical maskoutain.



Normand Lapointe

En présence de 70 délégués au 5e Congrès du Conseil Central de St-Hyacinthe, le président de cet organisme, M. André Gagnon, adressait un message dans un rapport présenté à l'ouverture du congrès.

Le rapport souligne la formation de nouveaux syndicats, augmentant les effectifs de quelque 600 membres durant l'année écoulée. Le président affirme que l'accroissement du nombre de syndiqués démontre la vitalité du Conseil Central et il ajoute: "Mais, il faudrait bien se rappeler que pour conserver et perfectionner la vie syndicale, nous devons faire porter nos efforts, sans cesse, sur une éducation syndicale, toujours plus grande, de nos membres."

MONTREAL — Depuis qu'ils ont perdu la grève certains administrateurs de la règle se croient capables de faire une guerre sournoise aux syndicats.

Durant les trois premiers mois de l'application de la nouvelle convention 597 griefs ont été déposés. Sur ce total, l'actif délégué en chef des syndicats CSN en a réglé 400. Son nom: Jean-Louis Soucy.

René Chartrand, président du syndicat des fonctionnaires de la RAQ, a déclaré que 60 pour cent des têtes dirigeantes sont encore à l'époque du paternalisme. Là où les responsables se sont adaptés aux relations normales entre patrons et employés il n'y a aucun problème.

Les chefs de service, mal renseignés par les administrateurs, ont trop souvent recours aux menaces et à l'intimidation avec les employés. M. Chartrand souligne cependant qu'il y a deux administrateurs qui font un travail objectif et qui comprennent les problèmes des syndiqués. Ce sont Fernand Pepin et Paul-Eugène Drolet.

MONTREAL — Les employés du centre de la distribution de la compagnie Stuart à Montréal, Québec, Trois-Rivières, Sherbrooke, Granby et Hull, viennent de voter en faveur de leur nouveau Syndicat national des vendeurs de la Cie Stuart (CSN). La proportion favorable à la CSN fut de 57 pour cent. Le confrère Fran-

çois Krakowski était chargé de l'organisation.

ASBESTOS — Le Syndicat national de l'amianté d'Asbestos et la Canadian Johns-Manville ont signé une nouvelle convention collective le 4 juin.

C'est une convention de trois ans, se terminant le 31 janvier, 1968. Dans le moulin les taux sont portés de \$2.09 à \$2.13, \$2.18 et \$2.23. Chez les électriciens de \$2.62 à \$2.70, \$2.80 et \$2.90.

Dans la manufacture les taux sont portés de \$2.00 à \$2.03, \$2.07 et \$2.11.

Les employés féminins reçoivent les mêmes augmentations que les hommes.

Primes de nuit actuellement de .08-.12 seront de .08-.13 en 1965, .09-.13 (1966) et .09-.14 (1967).

HAUTERIVE — Joseph Caron, président du Conseil Central des syndicats de la Côte Nord, estime que les

travailleurs devront être présents partout s'ils veulent participer au développement économique et social de leur région.

"Les travailleurs ne doivent pas être absents... C'est pour cela que nous devrions avoir des représentants dans tous les organismes... Conseil d'orientation économique, Conseil de développement économique, Commission scolaire régionale, Conseils municipaux et scolaires de la région."

Il s'agit de faire valoir et de défendre les intérêts des travailleurs, a déclaré M. Caron.

MONTREAL — La CSN s'oppose à l'adoption définitive d'une modification du Code du travail empêchant un certain nombre de salariés de se syndiquer. Le ministre du travail en a été avisé le 11 mal. De la tour d'Ivoire, à Québec, aucune réponse à date.



**L'ECONOMIE est à la base même d'une saine administration en quelque domaine que ce soit**

Plans de Protection Modernes

- Assurance-vie
- Rentes viagères
- Assurance collective
- Caisse de retraite

**L' ECONOMIE**  
MUTUELLE D'ASSURANCE

41 ouest, rue St-Jacques, Montréal - 845-3291  
Québec — Joliette — Saint-Jean — Sherbrooke — Ottawa

# L'évaluation des tâches à Arvida

par Jean Champagne

En évaluation des tâches, il faut être patient et encore plus dans une usine qui compte tout près de 5,000 employés, comme celle de la compagnie Alcan, à Arvida. En effet, oeuvre depuis 1957 environ, un comité conjoint permanent qui a pour tâche d'élaborer un plan d'évaluation des tâches pouvant s'appliquer à l'ensemble des usines de la compagnie, à travers la province de Québec.

De minutieuses études furent nécessaires afin de s'assurer que le contexte d'une aluminerie fut bien saisi par le comité afin que le plan conçu soit bien l'instrument le mieux adapté à la classification des tâches. Soulignons ici que le but premier de l'évaluation des tâches est la hiérarchisation, la classification des tâches d'une usine. Le salaire y est étranger car il est fixé par la négociation. Il est évident qu'avec un système d'évaluation, une fois le salaire de base négocié, toutes les tâches de l'usine voient leur salaire fixé en relation avec ce salaire de base et ce, à l'aide du système d'évaluation. Le travailleur conserve donc la maîtrise du niveau des salaires qui demeure soumis à la négociation.

## Un magazine neuf...

suite de la page 2

dicale car le but de la revue était de combattre l'ignorance et les préjugés au sujet des questions ouvrières et de faire ainsi oeuvre d'éducation.

Les rédacteurs du journal se recrutaient parmi les membres du bureau confédéral, les membres, les aumôniers et des collaborateurs de l'extérieur.

En 1944, le journal deviendra propriété de la CTCC et afin d'être diffusé plus largement aura un rédacteur permanent qui travaillera en collaboration avec le service d'éducation de la CTCC. MM. Alphonse Bégin, Pierre Forest, Fernand Simard et Fernand Jolicoeur se succéderont à ce poste. Ceci contribuera à améliorer la rédaction et à faire du journal l'organe officiel de la Confédération. Un des problèmes constants du journal à cette époque sera de donner un caractère nettement ouvrier à la rédaction pour en faciliter la lecture et faire une place plus

grande à la nouvelle syndicale. (Procès-verbal, 1947).

Deux points importants méritent d'être soulignés. Premièrement, ce plan fut vraiment le résultat d'un travail conjoint. Non seulement il y avait un comité directeur de 4 membres mais chacune des 7 divisions de l'usine était représentée par un comité de 2, soit 1 de la compagnie et un du syndicat. Le comité de division avait pour tâche d'effectuer toutes les études de base et d'agir comme conseiller auprès du comité directeur en ce qui concernait la division.

Deuxièmement, beaucoup de recherches théoriques et pratiques présidèrent à l'élaboration de ce plan. Il en résultera certes des nouveautés intéressantes en matière d'évaluation des tâches. Ceci est de nature à faire progresser cette technique. Il est malheureux que, pour le moment, le détail de ces recherches ne puisse être révélé.

Le travail d'Arvida prouve encore une fois que le syndicalisme est à la hauteur de la tâche, même dans le domaine technique. Tout ce qu'il demande, c'est de pouvoir le réaliser. Souhaitons que ceci serve d'exemple aux patrons des terres hautes de l'Amazonie... car ceux du Québec...!

Dans ce but, on recommandera que le journal devienne hebdomadaire, ce qui sera fait en 1950. Il faut comprendre qu'une parution hebdomadaire coûtait relativement cher à la CTCC car le journal était payé par les abonnements volontaires des membres, ce qui ne couvrait pas les frais encourus; c'est la CTCC qui comblait annuellement le déficit.

De 1950 à 1960, Gérard Pelletier et Fernand Bourret assureront la direction et la rédaction du journal. De 1950 à 1955, pour répondre aux voeux exprimés lors des congrès, on accordera plus de place aux nouvelles mais en 1955, encore selon le désir des membres, on insistera aussi sur le commentaire en essayant de trouver un juste équilibre entre l'information et l'opinion. En 1955, on réduira encore son format à 15 x 11, format qui a été conservé jusqu'à maintenant.

Aujourd'hui encore, le journal prend une forme plus vivante pour se faire le porte-parole des travailleurs et témoigner de l'essor de la CSN et de la société québécoise.

## teddy chevalot

### L'intervention du ministre du Travail dans les conflits

QUEBEC — Le grève de Canadair qui s'est terminée lundi, le 7 juin, par la rentrée des 2,300 employés de cette industrie a amené un nouveau principe dans les relations du travail à cause de l'intervention personnelle du ministre du Travail, M. Carrier Fortin.

En effet, alors que dans le passé il s'est refusé catégoriquement à s'occuper à titre de médiateur des conflits ouvriers rendus au point limite qu'est la grève, on l'a vu à l'occasion de celle de Canadair accepter la médiation que les deux parties avaient demandé.

Est-ce à dire que dorénavant le ministre du Travail interviendra dans tous les conflits ouvriers? Rien n'est moins sûr. Interrogé sur cette question, un haut fonctionnaire du ministère du Travail a expliqué que si son ministre avait accepté la médiation qu'on lui offrait, cela tenait essentiellement au fait que les deux parties avaient passé par tous les stades prévus par le nouveau code du Travail: négociation des contrats, réclamation d'un conciliateur provincial et, en définitive, demande de la médiation du ministre, étant donné que le conflit risquait de durer sans qu'aucune des parties en cause ne veuille céder sur les points jugés essentiels par elles.

Mais ce qui est nouveau dans cette médiation, et c'est sur ce point qu'insiste le haut fonctionnaire du ministère du Travail, c'est que le fait que le règlement du conflit de Canadair vient du Ministre du Travail a permis aux fonctionnaires de ce ministère de mettre au point un outil qui, espère-t-il, permettra de régler les conflits futurs.

Ce qui est important pour eux, ce n'est pas que ce conflit ait pu trouver une solution satisfaisante aux deux parties après seulement une semaine de négociations — quoiqu'ils se réjouissent de ce fait — mais bien qu'à l'occasion de cette situation ils aient pu synchroniser le travail des divers services de leur ministère en vue de mettre au point cette solution.

On peut dire que le cas de Canadair est devenu un précédent dans les annales du ministère du Travail, c'est-à-dire que cette expérience sera reprise pour les conflits futurs.

Selon ce même haut fonctionnaire, la politique du ministère du Travail depuis l'adoption du nouveau code du travail n'a pas varié et ne variera pas.

En quoi consiste cette politique? En l'application des clauses prévues dans le code du travail, c'est-à-dire que le ministre n'accordera sa médiation personnelle qu'une fois que toutes les clauses de cette loi seront respectées par les parties en cause, soit: négociations préliminaires, conciliation par un conciliateur provincial et, pour finir, médiation du ministre ou de ses principaux adjoints à la condition toutefois que les deux parties agréent cette médiation.

A cet effet, il a bien été précisé que si l'une des deux parties refusait cette médiation du ministre, celui-ci la rejettera immédiatement, car il ne veut pas se mettre "le doigt entre l'arbre et l'écorce."

# Gilles Thérien

## Au-delà des impressions

Si j'étais ouvrier manuel journalier, je verrais peut-être d'un mauvais oeil de petits intellectuels faire partie de la même organisation syndicale que moi.

En juin 1964, le Syndicat Professionnel des Enseignants décidait à son congrès annuel de s'affilier à la C.S.N. Les professeurs des collèges classiques ont été les premiers enseignants à prendre la décision de se joindre à une centrale ouvrière. En quoi ce geste est-il utile? Pourquoi ne pas s'être affiliés à une corporation d'enseignants? Pourquoi choisir d'entrer dans un groupement ouvrier où, évidemment, nos forces sont noyées dans le nombre?

Au-delà des premières réactions, je trouverais sûrement avantage à voir les professeurs des futurs employeurs m'appuyer dans mes revendications. Eduquer les élèves dans une perspective d'engagement syndical. Leur apprendre à respecter le monde du travail. Donner aux professionnels de demain un sens de la démocratie, de l'égalité de tous les hommes dans ce qui conditionne leur vie quotidienne, le travail. Je comprendrais qu'ils préparent une société où mes enfants auront à vivre et que, pour cela, ils veulent faire cesser la noirceur de l'ignorance qui tient la masse ouvrière loin de l'"élite" et entretient chez elle le sentiment de révolte. A causer avec eux, je sentirais rapidement qu'ils peuvent aussi m'aider en expliquant aux autres ma situation.

Comme professeur, je crois que le rapprochement avec le monde ouvrier est la seule perspective réaliste

de la vie quotidienne. J'apprends alors les conditions de vie des ouvriers et j'apprends à m'engager pour eux, autrement qu'en paroles ou en vagues théories.

Le danger qui guette la vie de tout professeur, l'isolation sociale, se trouve combattu par l'activité syndicale à l'intérieur d'un groupement ouvrier. Notre condition de salariés fait de nous des ouvriers aux yeux du gouvernement. Notre métier d'enseignant nous place sur le même pied qu'un ouvrier pour ce qui est du rendement et des conditions de travail.

En s'affiliant à la C.S.N., les professeurs ont réalisé une étape importante dans leur évolution. Ils ont entrepris de démystifier le milieu des ouvriers en leur montrant qu'ils pouvaient avoir des objectifs communs et le milieu des enseignants en leur apprenant à voir leur métier comme service et engagement dans la société.

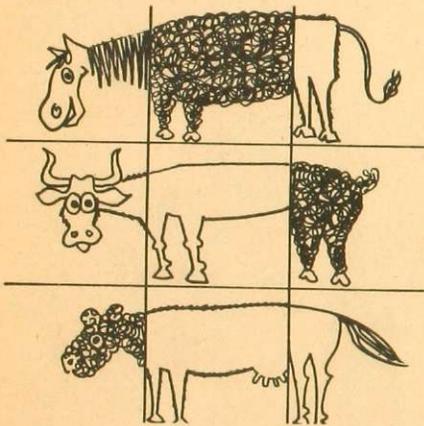
### CONCOURS JUIN 1965

Ce mois-ci : les participants à notre concours no 1 n'ont qu'à reconstituer comme il se doit, les dessins d'animaux et ils seront éligibles à notre concours. De beaux livres d'enfants, pour une valeur de \$10., sont offerts par le journal "Le Travail".

Jeu no 1 : notre gagnant d'avril est Gaëtan Anctil (7 ans) 3e rang, La Pocatière, Cté Kamouraska. Son nom a été choisi au hasard et il recevra les livres par la poste prochainement.

Ce mois-ci : vous connaissez les fables? Dessinez-nous celle que vous préférez et n'oubliez pas que les décalques sont hors concours, par ailleurs, l'originalité est un atout.

Le journal "Le Travail" fera parvenir au gagnant une valeur de \$10. en matériel d'artistes.



Gagnant du jeu No 2, pour le mois d'avril: André Massicotte (14 ans), 6301 Papineau, Montréal.



Comment l'esprit ingénieux vint aux hommes? Quel cheminement bizarre la première idée a-t-elle suivi à travers l'esprit brut de nos pères de la préhistoire? C'est ce que nous découvrirons en suivant les aventures de notre premier savant que nous appellerons "Ti-Jean", nom d'emprunt puisque nous n'avons pas retrouvé son véritable patronyme malgré d'importantes recherches.